

Nombre de membres en exercice	40
Présents	27
Pouvoirs	3
Votants	30
Exprimés	30
Pour	30
Contre	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230322-DEL-2023-25-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars le Comité Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf, sous la présidence de **Sébastien MOREAU**, Président.

Date de la convocation : 9 mars 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Marie-Sophie AUBERGER - Michelle BESNIER représentée par **Matthieu ANOMAN** - **Guillaume BONNETAUD**
Jean-Pierre BOSDEVIGIE - **Isabelle BOULIATAUD** - **Estelle DELMOND** - **Joël FORESTIER** - Franck FOUR
représenté par **Monique LAFARGE** - **Gérald GASCHET** - **Claudine GIRAUD** - **Michaël KAPSTEIN** - **Philippe LAMARGOT** - **Henri LAVAUD** - **Hubert LEHMANN** - Lionel LEMASSON représenté par **Carole BEN TOUMIA**
Gilles MATINAUD - **Sébastien MOREAU** - **Jean-Pierre NEXON** - **Laurent PAQUET** - **Françoise RIVET**
représentée par **Micheline DE CUYPER** - **Jean-Claude SAUTOUR** - **Philippe SIMON** - **Dominique TALABOT**
Michel THEYS - **Guy TOUZET** - **Chantal TURBIEZ** - **Sébastien VINCENT**.

MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Dominique BAUDEMONT à Jean-Pierre BOSDEVIGIE - **Patrick BRUN** à Philippe SIMON - **Alain DARBON** à Estelle DELMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-25

OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027

COMPOSITION ET MEMBRES DU GROUPE d'ACTION LOCALE (GAL) MONTS ET BARRAGES

Monsieur le Président rappelle, que le PETR du Pays Monts et Barrages, en tant que structure porteuse du GAL pour la période de programmation européenne 2021-2027, a proposé dans sa candidature pour porter une stratégie locale de développement, que le GAL soit composé d'un collège public et d'un collège privé et qu'il puisse inviter systématiquement certains partenaires.

Les deux collèges seront composés comme suit :

- Collège public : 10 membres titulaires (9 élus issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne) + 8 suppléants (7 issus du Bureau syndical du PETR + 1 représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Vienne).

- Collège privé : 10 membres titulaires et des suppléants, tous issus du Conseil de développement du PETR.

Seraient invités aux réunions du GAL (sans voix délibérative) :

- un représentant élu de la Région Nouvelle-Aquitaine
- un représentant élu du PNR de Millevaches en Limousin
- un représentant élu du Syndicat du Lac de Vassivière.

Concernant le collège public du GAL, conformément à la délibération du Bureau syndical du 8 mars 2023, il est proposé que soient désignés comme :

- Membres titulaires les élus suivants : Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Estelle DELMOND, Michaël KAPSTEIN, Henri LAVAUD, Yves LE GOUFFE, Gilles MATINAUD, Sébastien MOREAU, Philippe SIMON, Guy TOUZET.

- Membres suppléants les élus suivants : Alain DARBON, Franck FOUR, Gérald GASCHET, Lionel LEMASSON, Laurent PAQUET, Jean-Claude SAUTOUR, Michel THEYS.

Concernant le collège privé du GAL, il est proposé que soient désignés comme membres : Simone AGUT, Vincent BOUCHET, Jean-Paul BRIQUET, Sylvette CHADELAUD, Marie-Claire CLUZEL, Armaury DE MENTHIÈRE, Eliane DUCHEZ, Céline FOUR, Evelyne FUREIX, Olivier GORON, Marie-Catherine LAIGNEL, Sophie ROUSSEL, Alice SAINTOUT, Chloé VALET, Françoise VAUZELLE et Marie VIQUESNEL.

La répartition des membres entre titulaires et suppléants sera faite lors de la première réunion du GAL.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité, valident la composition du Groupe d'Action Locale Monts et Barrages, telle que proposée.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**

